

DOSSIER D'INSCRIPTION



La 49^{ème} Foire de Printemps du Grand Narbonne propose un moment de rencontres inédit autour de la gastronomie locale et l'artisanat d'art.

Au cœur de la manifestation, rendez-vous sur le village des producteurs locaux, véritable espace de découverte, d'échanges et de convivialité !

Saveurs authentiques et richesses de notre terroir, savoir-faire et créativité des artisans seront à l'honneur.

Pour cette nouvelle édition, la foire souhaite réaffirmer sa capacité à étonner et surprendre.

Elle veut confirmer son rôle d'outil essentiel au service de votre politique commerciale.

Participez à
La 49^{ème} Foire de Printemps
du Grand Narbonne

qui se déroulera du

Mercredi 1^{er} au Dimanche 5 mai 2024

Horaires de 10 heures à 19 heures

AU PARC DES EXPOSITIONS A NARBONNE

En renvoyant votre dossier avant le 6 mars 2024

Pour toute information complémentaire, les services du Parc des Expositions sont à votre disposition :

Tel : 09.80.62.78.58 - E-mail : parcepos@legrandnarbonne.com



PARC EXPOS

Grand Narbonne

BULLETIN D'ADHESION

A retourner avant le 6 mars 2024

RESERVE AU SECRETARIAT

Dossier reçu le..... N°.....
Exposant.....
Hall..... Stand.....
Extérieur stand.....



RENSEIGNEMENTS ORGANISATION

PARC DES EXPOSITIONS - Avenue Maître Hubert Mouly - 11100 NARBONNE

Tel : 09.80.62.78.58 - E-mail : parcexpos@legrandnarbonne.com



IDENTIFICATION DE L'EXPOSANT

Raison sociale.....

Adresse.....

Code postal:.....

Ville:.....

Téléphone:

Portable:

E-mail:

Correspondant:

Fonction:

N° de SIRET:

Registre du commerce ou de métiers:

TVA intracommunautaire:

Adresse de facturation (si différente de celle mentionnée ci-dessus)

.....

.....

.....

Année de votre première participation à la foire :

Année de votre dernière participation à la foire :

Matériel et produits présentés :

.....

.....

.....

**Le stand étant réservé uniquement et exclusivement pour les produits et matériels déclarés,
l'organisateur est en droit d'interdire l'exposition de tout matériel ou produit non déclaré
ci-dessus**

Observations

.....

.....

.....

VOS FRAIS

DESIGNATION	Prix unitaire ou au m ² H.T	Quantités	Sommes dues H.T
Location d'un stand sous Hall 1 (par multiple de 9m²)			
Stand aménagé 3 x 3 avec moquette (le m ²)	81.27 €		
Majoration par angle selon les disponibilités	99.75 €		
Rampe de trois spots	31.50 €		
Location d'un stand sous chapiteau (par multiple de 9m²)			
Stand aménagé 3 x 3 avec moquette (le m ²)	73.82 €		
Majoration par angle selon les disponibilités	94.50 €		
Rampe de trois spots	31.50 €		
Location d'un emplacement extérieur (terrain nu)			
Emplacement de 0 à 10m ²	336.00 €		
Emplacement de 11 à 24m ²	546.00 €		
Emplacement de 25m ²	619.50 €		
Emplacement de 35m ²	756.00 €		
Emplacement de 50m ²	918.75 €		
Emplacement de 75m ²	1 176.00 €		
Emplacement de 100m ²	1 291.50 €		
Emplacement de 125m ²	1 559.25 €		
Emplacement de 150m ²	1 790.25 €		
Emplacement de 175m ²	1 984.50 €		
Emplacement de 200m ²	2 184.00 €		
Emplacement de 225m ²	2 394.00 €		
Emplacement de 250m ²	2 572.50 €		
Branchements électriques (pour 5 jours de foire)			
Monophasé 16 ampères	178.50 €		
Monophasé 32 ampères	257.25 €		
Triphasé 16 ampères	535.50 €		
Triphasé 32 ampères	750.75 €		
Branchements eau (uniquement dans les zones possibles)	136.50 €		

A joindre obligatoirement au dossier:	Total H.T	
Copie attestation d'assurance RC	T.V.A 20%	
Copie d'extrait Kbis de moins de trois mois ou carte artisan	Total TTC	
	Acompte à joindre de 500 €	
	Reste à payer	

GUIDE PRATIQUE 2024

**Bulletin d'adhésion à remplir et à retourner avant le 6 mars 2024 signé,
Accompagné d'un chèque d'acompte de 500 € à l'ordre du: Trésor Public
Ou par virement : IBAN : FR88 3000 1005 92C1 1300 0000 059**

Adresse : Parc des Expositions - Avenue Maître Hubert Mouly - 11100 NARBONNE

Une facture régulière vous sera adressée en fonction des emplacements qui vous seront proposés.

Les exposants n'ayant pas réglé l'intégralité de leur facture le 29 mars 2024 verront leur emplacement remis à la disposition de l'organisateur et ne pourront en aucun cas prétendre à l'installation de leur stand, le premier versement restant acquis à l'organisation. L'entrée du Parc des Expositions pour l'installation du stand ne sera autorisée que sur présentation d'un laissez passer délivré après le règlement intégral de la facture.

ASSURANCES ET RESPONSABILITES

Le Grand Narbonne est assuré pour sa responsabilité civile en sa qualité d'organisateur de la Foire de Printemps du Grand Narbonne 2024 (pour les dommages corporels, matériels et immatériels).

Chaque exposant doit fournir à l'organisateur une attestation d'assurance responsabilité civile précisant notamment: la date et le lieu de la manifestation, périodes de montage et démontage comprises.

En aucun cas Le Grand Narbonne ne souscrit de garantie pour le compte des exposants et notamment pour les biens exposés sur les stands. Il est par conséquent conseillé à chaque exposant de prévoir une extension de garantie sur son contrat d'assurances multirisques.

Les exposants renoncent à recours contre l'organisateur pour les dommages de toutes natures pouvant atteindre leurs biens, et s'engagent à les assurer pour la durée de la Foire de Printemps du Grand Narbonne 2024.

STANDS

Les stands mis à la disposition des exposants sont composés de modules de base de 9m², soit 3m x 3m x 2.40m de hauteur, équipés de cloisons mélaminées sur profilé aluminium, avec moquette au sol (clouage et agrafage exclus).

MONTAGE - DEMONTAGE

Montage : les emplacements seront à la disposition des exposants : Lundi 29 avril et Mardi 30 avril 2024. Horaires : de 8 heures à 20 heures.

Démontage : lundi 6 mai et mardi 7 mai 2024. Horaires : de 8 heures à 20 heures.

Les périodes de montage et démontage sont sous la responsabilité des exposants.

MARCHANDISES

L'approvisionnement des stands sera autorisé le matin de 9 heures 30 à 10 heures. Aucun mouvement de marchandises ne sera autorisé en dehors de ces heures pour des raisons de sécurité. Une facture doit accompagner toutes marchandises vendues sur les stands.

GARDIENNAGE

Il sera assuré de 19 heures le soir à 10 heures le matin. En dehors de ces heures, les stands sont sous la responsabilité de l'exposant.

ENGAGEMENT

Le signataire dûment mandaté et agissant pour le compte de l'exposant direct s'engage par la présente à respecter l'organisation matérielle concernant l'installation et le démontage, les normes de sécurité en vigueur ainsi que les horaires d'ouverture et de fermeture de son stand. Il reconnaît avoir pris connaissance des tarifs de frais de participation, du règlement général de la manifestation dans lequel il a été notamment informé de la renonciation à recours contre l'organisateur indiquée au dernier alinéa de l'article 30 qu'il s'oblige à communiquer à son assureur Responsabilité Civile et accepte de s'y soumettre sans réserve. Il atteste être inscrit au RCS ou au répertoire des métiers.

Nom.....Prénom.....
En qualité de
Fait à Le

Cachet et signature précédés de la mention manuscrite "Lu et approuvé - bon pour accord"

PARC EXPOS

Grand Narbonne



Parc des Expositions – Avenue Maître Hubert Mouly – 11100 NARBONNE
Tel : 09.80.62.78.58 – E-mail : parcexpos@legrandnarbonne.com